



## ESPE : l'année de trop ? La CGT Educ'action demande audience au recteur

De nombreux stagiaires déjà **titulaires d'un Master 2** ont appris lors de leur journée de pré-rentrée qu'ils allaient devoir valider de nouveau un master 2 en plus de leurs toutes nouvelles responsabilités en classe et de leurs autres obligations de formation. **C'est inacceptable et ce n'est pas ce que prévoit la réglementation !**

- Lorsqu'on détient un Master 2 on a déjà le diplôme requis pour devenir enseignant. Dans d'autres académies, **il n'y a aucune obligation de s'inscrire en MEEF 2** pour les titulaires d'un master. Pourquoi Aix-Marseille déroge-t-elle à la règle ?
- Il n'y a aujourd'hui aucune garantie données par l'ESPE concernant la mise en œuvre des **Validation d'Études Supérieures** :
  - ➔ chaque stagiaire se retrouve seul-e face à l'administration à cause de l'examen « au cas par cas » des situations
  - ➔ aucun-e représentant-e des stagiaires ne sera présent-e lors de ces commissions
- Que ce soit avec un temps de présence devant élève à mi-temps ou *a fortiori* avec 18h de présence, les stagiaires ont d'autres choses à faire que de **rédigier un nouveau mémoire**, surtout s'ils se sont déjà montrés capables de le faire et qu'ils/elles ont déjà le diplôme requis pour enseigner !
- **Les mesures transitoires ne sont pas à la source des problèmes : c'est le vrai visage du recrutement de l'ESPE voulu par le gouvernement, qui place le concours de recrutement au niveau Master 1 au lieu de le placer en Licence !**
- Les conditions d'étude à l'ESPE n'ont cessé de se dégrader ces dernières années y compris pour les M1 en raison de **coupes budgétaires drastiques**, conséquences de la loi LRU. Ne pas prévoir une maquette pour les titulaires d'un M2, c'est **un nouveau moyen de faire des économies sur le dos des étudiants.**

**Les APC aussi, c'est à temps partiel pour les stagiaires !**

Contrairement à ce qu'ont dit certains IEN le jour de la pré-rentrée, les stagiaires du premier degré sont déchargés à mi-temps des APC. Soyez vigilants, faites respecter vos droits !

La CGT Educ'action, majoritaire aux dernières élections du Conseil d'école des ESPE a  **voté contre ces nouvelles maquettes** qui promettent une nouvelle année de galère aux étudiants. Nous exigeons :

- L'arrêt de toute obligation d'inscription
- Une remise à plat des maquettes dans les plus brefs délais afin d'en construire des nouvelles qui prennent réellement en compte les réalités du terrain.
- Le retour à un recrutement en troisième année de licence avec deux authentiques années de formation rémunérée, comprenant un maximum de pratique accompagnée.

**Nous avons besoin de votre soutien ! Aidez-nous à construire le rapport de force qui nous permettra de vous défendre. Contactez-nous et informez-vous : une Assemblée Générale sera très prochainement organisée sur vos sites de formation (voir au dos)**

# Assemblée générale

Pour s'organiser concrètement et pour soutenir la demande d'audience au recteur.

**Mardi 16 septembre**

**de 12h à 14h**

**A l'ESPE d'Aix en  
Provence**

La salle sera affichée  
à la cafétéria mardi.

# Assemblée générale

Pour s'organiser concrètement et pour soutenir la demande d'audience au recteur.

**Mardi 16 septembre**

**de 12h à 14h**

**A l'ESPE de Marseille**

La salle sera affichée  
à la cafétéria mardi.



## Bulletin de syndicalisation

Je souhaite :            prendre contact            me syndiquer

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Lieu d'exercice : .....

Site de formation : ..... Parcours : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Tel : ..... Mél : .....

Le .....